

Monsieur le Maire

34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS

Objet : Ilots Pappas et Presbytère

Monsieur le maire,

De nouveaux éléments patrimoniaux d'importance ont été découverts au cours des fouilles archéologiques effectuées sur l'îlot. Il s'agit d'une surélévation du rempart en terre et des maisons médiévales.

Ces découvertes sont qualifiées d'unique dans le département de l'hérault dans l'arrêté préfectoral en date du 15 octobre 2025 demandant des fouilles complémentaires.

Nous vous prions de bien vouloir nous indiquer la suite que vous allez donner à ces découvertes patrimoniales d'importance pour notre ville, les détruire ou les conserver.

Ces éléments patrimoniaux nous semblent devoir faire l'objet d'une attention particulière afin de conférer à notre ville un attrait supplémentaire.

Nous souhaitons que vous preniez le temps nécessaire pour étudier tous les scénarios possibles pour la conservation de ce patrimoine remarquable.

Pour cela, nous vous demandons :

- De surseoir à l'attribution des marchés de travaux dont les commissions doivent avoir lieu les 5 et 19 novembre 2025 afin de pas obérer les choix futurs.
- D'étudier toutes les possibilités de conservation de ce patrimoine remarquable.
- D'informer au cours d'une réunion les habitants de la ville sur les tenants et aboutissant de ces découvertes.

Nous savons votre attachement à la protection du patrimoine de cette ville chère à votre cœur.

Nous restons à votre écoute pour en discuter.

Recevez, Monsieur le maire, l'expression de nos sentiments dévoués.

Yves GUIRAUD

Pour le compte des élus du groupe Saint André j'aime